commune de Charron

Arrêté n° 55 - 2022

# ARRETE
# REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
# 08 rue de la Rochelle
# POUR PERMETTRE UN DEMENAGEMENT

**Nous Jérémy BOISSEAU, Maire de CHARRON**

**Vu** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 complétée et modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des départements et des Régions,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le Code de la Route et notamment son article R411-8,

**Vu** le décret n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du Code de la Route,

**Vu** la demande de « LES DEMENAGEURS BLANCHARD » du 28 avril 2022, en vue d'organiser un déménagement le 27 Juillet 2022 de 7 h 00 à 19H h 00 au 08 rue de la Rochelle à Charron.

**Considérant** que la rue de la Rochelle est en sens unique

**Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement au 08 rue de la Rochelle pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique lors de ce déménagement

**Vu** la permission de voirie du département délivrée **le 13 mai 2022**

## ARRETE

**Article 1er** : Les Déménageurs BLANCHARD sont **autorisés** à stationner sur les places de parking à côté du N°8 rue de la Rochelle **le mercredi 27 juillet 2022 de 07h00 à 19h00.**

**Article 2** : la circulation et le stationnement seront interdits sur la portion de voie nécessaire au stationnement des véhicules de l'entreprise de déménagement.

**Article 3** : Les Déménageurs BLANCHARD assureront la signalisation réglementaire du chantier de déménagement.

**Article 4** : La Directrice Générale des Services,
Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de MARANS
Les Déménageurs BLANCHARD
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à la Gendarmerie et Les Déménageurs BLANCHARD afficheront le présent arrêté à chaque extrémité de l'emprise du déménagement.

Fait à CHARRON, le 11 mai 2022
P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,

MAIRIE DE CHARRON R.F. 17230 (Charente-Mtime)

Michel ANNEREAU